



BULLETIN D'ADHÉSION 2023 / 2024

PHOTO
RECENTE

(si nouvel
adhérent)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse complète :

E-Mail :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Profession :

TARIF ANNUEL	Adhésions CLP/FFD (obligatoire)		Tarif 1 cours		Tarif Cours suppl.		Tarif Novice 2		Total
Adulte	<input checked="" type="checkbox"/> 28 €	+	<input type="checkbox"/> 165 €	+	<input type="checkbox"/> 82 €	+	<input type="checkbox"/> 41 €	=	
Jeune - 16 ans	<input checked="" type="checkbox"/> 28 €	+	<input type="checkbox"/> 82 €	+	<input type="checkbox"/> 41 €	+	<input type="checkbox"/> 20 €	=	

Paiement possible en 3 chèques (oct, nov et déc)

Paiement : Chèque* : Espèces : Coupons sport : Besoin d'un reçu ?

***à l'ordre de "Country Lively Partners"**

CHOIX COURS :

Choix	Cours	Jours, Horaires et salles (en périodes scolaires)			Animatrices
<input type="checkbox"/>	DÉBUTANTS	Mercredi	20h15 - 21h30	Salle claquettes	Anna
<input type="checkbox"/>	NOVICE	Lundi	19 h 30 - 20 h 45	Salle des fêtes	Fred/Anna
<input type="checkbox"/>	NOVICE 2 (Tous les 15 jours selon planning)	Mercredi	19 h 00 - 20 h 15	Salle claquettes	Anna
<input type="checkbox"/>	INTERMÉDIAIRES	Lundi	20 h 45 - 22 h 00	Salle des fêtes	Anna/ Fred
<input type="checkbox"/>	LINE (INTERMÉDIAIRES/AVANCÉS)	Vendredi	19h30 - 20h45 ou 19h00 - 20h15 (v. CLP)	Salle des fêtes ou Salle M. PICARD	Fred

CONDITIONS D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION :

- Un certificat d'aptitude à la « Danse Country » (doit être précisé sur le certificat) est OBLIGATOIRE pour les nouveaux adhérents. Il devra être fourni avant le 1er octobre 2023. Passé ce délai, l'association refusera l'accès au cours à l'adhérent qui n'aura pas fourni son certificat avec les mentions précitées.
- Questionnaire de santé « QS-SPORT » renouvellement de licence Cerfa 15699-01, à remplir, daté et signé si l'adhérent a fourni son certificat médical les années précédentes à savoir en 2021/2022 ou en 2022/2023. Les anciens adhérents qui ont donné leur dernier certificat d'aptitude pour l'année 2020-2021, devront donc en fournir un nouveau.
- Le paiement de l'adhésion et des cours est ferme et définitif. Par conséquent, aucun remboursement, ni report, et ce quel que soit le motif, ne sera effectué.
- Tout enfant mineur doit être accompagné par un parent adhérent inscrit au même cours

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification selon les dispositions de la loi du 6 janvier 1978. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au bureau de l'association

- J'accepte de me conformer aux statuts de l'association Country Lively Partners
- J'accepte de me conformer au règlement intérieur de l'association Country Lively Partners
- J'autorise l'Association à diffuser mon image sur son site par le biais de photos ou de films

Fait à Montlhéry, le / /

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »